

# Master Administration publique Management de la performance publique (SFC)

## Présentation

Le Master Administration Publique a un triple objectif : il prépare les étudiants, en formation initiale ou continue, à occuper des postes d'encadrement dans la Fonction Publique, soit par la voie des concours de catégorie A, soit, le cas échéant, par la voie contractuelle (M1, M2 MPP en formation initiale). Avec un enseignement orienté vers l'acquisition de compétences managériales, budgétaires et financières, il forme, d'une part, les futurs cadres de santé (M2 MPP en formation continue), d'autre part, les chefs d'établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux (M2 MO2S). Enfin, selon les projets de étudiants, il vise à former aux concours A+ de Direction d'Hôpital (DH) ou de dirigeant de la Protection sociale (EN3S).

## Objectifs

La Fonction Publique se caractérise aujourd'hui par sa volonté de se moderniser et de s'adapter aux évolutions et aux besoins de notre société. Ainsi, les compétences en Management sont en pleines évolution et attendues de la part des différentes organisations publiques.

Afin de répondre à ces exigences, l'IPAG de Strasbourg au sein de l'Université de Strasbourg ouvre un Master 2 en Management de la performance publique.

L'objectif du **Master 2 Management de la performance publique** est de permettre au personnel des trois fonctions publiques d'acquérir et de développer des compétences managériales spécifiquement orientées vers les enjeux d'aujourd'hui et de demain des organisations publiques.

Cette formation, réservée à un public de formation continue, est destinée aux cadres des trois fonctions publiques. Elle est compatible avec une activité professionnelle les cours étant dispensés le vendredi en fin d'après-midi et le samedi matin, à partir d'octobre.

## Insertion professionnelle

En formation continue, il est ouvert prioritairement aux candidats admis au concours de sélection du diplôme Cadre de santé de l'IFCS. Les agents de l'administration (État, territoriale, hospitalière) désireux d'occuper des positions d'encadrement y auront également leur place.

## Métiers visés

Cadre de santé

Cadre dans une administration publique

## Les + de la formation

En formation continue, le M2 MPP permettra aux étudiants d'occuper des postes d'encadrement dans leur administrations respectives.

## Critères de recrutement

Niveau Bac+4 ou avoir validé 240 ECTS.

La VAPP est également possible.

## Candidater

Composante	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Institut de préparation à l'administration générale (ipag)</a></li> </ul>
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Français</li> </ul>
Niveau d'entrée	BAC +4
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	180
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> <li>FC (Formation continue)</li> </ul>
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">RNCP38176 : Master Administration publique</a></li> </ul>
Disciplines	<ul style="list-style-type: none"> <li>Droit public</li> <li>Sciences de gestion et du management</li> </ul>
Taux de réussite	Taux de réussite aux examens (M2 MPP en formation continue) : supérieur à 90%
Lieu	IPAG – bâtiment le Cardo – 7 rue de l'Écarlate – 67000 Strasbourg
Campus	<ul style="list-style-type: none"> <li>Campus Santé</li> </ul>
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Activités administratives</a></li> <li><a href="#">Activités comptables</a></li> <li><a href="#">Activités hospitalières</a></li> </ul>
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire</a></li> </ul>
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

## Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

## Prérequis obligatoires

### Conditions générales :

Cette formation, réservée à un public de formation continue, est destinée aux cadres des trois fonctions publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière). Elle est compatible avec une activité professionnelle, les cours étant dispensés dans la seule journée du vendredi.

Toute personne ayant validé les deux premiers semestres d'un cycle master d'Administration publique, AES, Droit, Economie peut candidater.

Si vous n'êtes pas dans le cas précédent mais que vous disposez d'une expérience professionnelle dans la fonction publique, vous pouvez faire valoir vos compétences acquises en faisant une demande de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

### Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

### Contacts

#### Responsable(s) de parcours

- [Mathieu Zeggiato](#)

#### Autres contacts

Anaïs JAEG, assistante de formation : [jaega@unistra.fr](mailto:jaega@unistra.fr)

# Programme des enseignements

## Management de la performance publique (SFC)

### Master 2 - Administration publique - Management de la performance publique (SFC)

Semestre 3 - Management de la performance publique				
	CM	TD	TP	CI
UE 3.1 - Gestion des ressources humaines 15 ECTS	45h	-	-	-
Évolution et pratiques statutaires	15h	-	-	-
Dialogue social	15h	-	-	-
Gestion des carrières et compétences	15h	-	-	-
UE 3.2 - Gestion budgétaire et financière 15 ECTS	45h	-	-	-
Évolution et pratiques budgétaires	15h	-	-	-
Gestion budgétaires et financière des collectivités publiques	15h	-	-	-
Contrôle de gestion	15h	-	-	-

Semestre 4 - Management de la performance publique				
	CM	TD	TP	CI
UE 4.1 - Management 20 ECTS	60h	-	-	-
Évolution et pratiques de gouvernance	15h	-	-	-
Management par la qualité	15h	-	-	-
Conduite de projet et du changement	15h	-	-	-
Communication	15h	-	-	-
UE 4.2 - Environnement des services publics 10 ECTS	30h	-	-	-
Les grands systèmes d'information structurants	14h	-	-	-
Transformation et évolution organisationnelles du secteur hospitalier : analyses et perspectives	16h	-	-	-